



25 rue de la Hunaudaye
CS 24516
22045 SAINT-BRIEUC CEDEX 2
Tél. 02 96 01 20 55
Fax 02 96 01 20 59
E-mail aga22@aga22.fr
Site www.aga22.fr

Association de Gestion Agréée des Côtes d'Armor
Professions Libérales

N° Adhérent : NumeroAdherent / IdentiteDeDestinataire

ARCHIVAGE DES DOCUMENTS

TOUTE ENTREPRISE	Durée légale de conservation	Durée réellement pratiquée dans l'entreprise	Non concernée	Observations
Relevés bancaires	5 ans			
Factures d'achat	10 ans			
Factures de vente	10 ans			
Fichier des écritures comptables (FEC), c'est-à-dire votre comptabilité	6 ans			

GESTION DU PERSONNEL	Durée légale de conservation	Durée réellement pratiquée dans l'entreprise	Non concernée	Observations
Bulletins de paye	5 ans			
Registre unique du personnel	5 ans à partir du départ du salarié			
Déclaration d'accident du travail auprès de la caisse primaire d'assurance maladie	5 ans			
Document concernant les contrats de travail, salaires, primes, indemnités, soldes de tout compte, régimes de retraite	5 ans			
Document relatif aux charges sociales et à la taxe sur les salaires	5 ans			

CAS DES SOCIETES	Durée légale de conservation	Durée réellement pratiquée dans l'entreprise	Non concernée	Observations
Feuilles de présence et pouvoirs	3 derniers exercices			
Rapport du gérant ou du conseil d'administration	3 derniers exercices			

Des constatations matérielles pourront être réalisées par mon AGA sur les supports utilisés et dans les locaux de conservation des documents, ainsi que par sondage sur différents types de pièces justificatives, tel que prévu par l'arrêté d'application du décret n°2021-25 du 13 janvier 2021 portant création de l'examen de conformité fiscale.

Je soussigné, atteste sur l'honneur que ces informations sont conformes.

Date et Signature